



Solidarité rurale

En pleine création d'une association, votre don contribuera à nous aider à développer nos objectifs d'aides, de conseils et d'accompagnements personnalisés au domicile de particuliers dans notre département très rural. Une démarche administrative, téléphonique, numérique, un conseil, une orientation vers des associations de services d'aide à la personne ou de service social... Autant de contraintes auxquelles nous pouvons être confrontés et se décourager, ne sachant pas où demander et ou ne pouvant se déplacer .. Pour se faire un investissement nous est nécessaire pour l'acquisition d'un véhicule, un ordinateur, une imprimante et accessoires.. Dès la finalisation de la création, un formulaire d'adhésion et un reçu vous sera envoyé. Vous pourrez ainsi participer à l'assemblée générale et recevoir un compte rendu de nos actions.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/MeqQZq6r>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Valerie Bitteur